



Résidence LA DEYMARDE

222 avenue de l'Argensol – 84100 ORANGE

Tél. 04 90 51 33 90

deymarde-orange@ehpad-sedna.fr

Tarifs applicables à partir du **01/01/2021**

2021 - Tarifs afférents aux prestations Hébergement – Tarif Socle*

* au titre du décret n° 2015-1868, le Tarif Socle comprend les prestations : d'administration générale, d'accueil hôtelier, de restauration, de blanchissage (hors entretien du linge des résidents) et d'animation de la vie sociale.

Chambres individuelles

Essentielle (façade Est)	79.50 € / jour	n°104 à 113
Confort	82 € / jour	n°7, 218 à 242
Spécialisée	82 € / jour	n°201 à 217

Studios individuels

Essentiel (façade Est)	90 € / jour	n°3 et 4
Privilège	93 € / jour	n°008 à 010, 103, 114, 116 à 123, 125 à 127, 301, 303, 304, 306 à 309, 312, 313, 316 à 322

Chambres doubles

Studio double (par personne)	70 € / jour	n°001, 002, 005, 006, 101, 102, 115, 124, 302, 305, 310, 311, 314, 315
-------------------------------------	-------------	--

Tarifs spécifiques

Aide Sociale – Fixés par arrêté du Conseil Général en date du 4 Février 2020 applicables au 1^{er} janvier 2020

Studio double + 60 ans	54.50 € / jour
Chambre individuelle + 60 ans	56.00 € / jour

Tarifs afférents à la Dépendance* - Arrêté du 21/12/2020

GIR 1 et 2	18.29 € / jour
GIR 3 et 4	11.61 € / jour
GIR 5 et 6	4.92 € / jour

* Le tarif dépendance est fixé par arrêté du Conseil Départemental. L'APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) est calculée à partir du degré de perte d'autonomie et des ressources du bénéficiaire. Le GIR 5-6 est toujours à la charge du résident.

Tarifs afférents aux prestations personnelles Hébergement (non compris dans le tarif socle)

Entretien du linge personnel facturé à la pièce

Tarifs afférents aux services optionnels à la carte (non compris dans le tarif socle)

Coiffeur	Voir tarifs affichés
Pédicure	Voir tarifs affichés
Esthéticienne	Non facturé
La table des invités au déjeuner	12.50 € / repas
Tarifification à la minute	0.18 € / min
Supplément repas en chambre pour convenance personnelle	4 € / repas

Réservation et admission

Le dépôt de garantie sera encaissé et restitué à la fin du séjour (dans un délai d'un mois, voir conditions du contrat d'hébergement).

Les tarifs s'entendent toutes taxes comprises, au taux en vigueur.

En cas d'absence de plus de 72 heures pour convenances personnelles	Minoration du tarif hébergement d'un montant forfaitaire correspondant aux charges variables à la restauration et à l'hôtellerie 4.87 € TTC
En cas d'absence de plus de 72 heures pour hospitalisation	Minoration du tarif hébergement d'un montant forfaitaire correspondant au forfait journalier soit 20 € TTC dans un service de médecine ou de chirurgie et 15 € TTC dans un service de psychiatrie